

Séance du Grand Conseil

Mardi 1 décembre 2015

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Attention : Même ordre du jour pour les 1er et 2 décembre 2015

Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30

Groupe Culture de 12h15 à 13h45

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la présidente souhaite un joyeux anniversaire à M. le député Alain Bovay.			
	2.	Dépôts Interpellations: (15_INT_455) Claire Richard, (15_INT_456) Michaël Buffat, (15_INT_457) Stéphane Rezso, (15_INT_458) Fabienne Freymond Cantone. Initiative : (15_INI_016) José Durussel.			
OA	3.	(GC 174) Rapport du Bureau du Grand Conseil et prestation de serment de trois nouveaux députés Les conclusions du rapport du Bureau sont adoptées à l'unanimité. Il est procédé à l'assermentation des trois nouveaux députés.	GC	Devaud G.	
RENV-CE	4.	(15_INT_453) Interpellation Ginette Duvoisin et consorts - Vente des cures : quel avenir pour les locataires et quelles mesures seront prises pour conserver la valeur historique de ces bâtiments ? (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(15_INT_451) Interpellation Catherine Labouchère et consorts - L'occupation illicite de locaux devient-elle une mode vaudoise ? (Développement)			
RENV-CE	6.	(15_INT_452) Interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - Tour de passe-passe entre le SDT et le SAGR... nous voulons en savoir plus ! (Développement)			
TRAITE	7.	(GC 171) Election complémentaire d'un juge suppléant au Tribunal neutre - Législature 2012- 2017 Bulletins délivrés : 136 Bulletins rentrés : 133 Bulletins nuls : 1 Bulletins valables : 132 Majorité absolue : 67 Bulletins blancs : 7 Est élue Mme Aurélia Rappo, avec 125 voix.		Ansermet J.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	8.	(15_INT_449) Interpellation Frédéric Borloz - On attend toujours : pour plus d'efficacité à l'Etat de Vaud et faciliter la création de places de crèches (Développement et réponse immédiate) La réponse immédiate du Conseil d'Etat est considérée comme définitive par l'interpellateur. Cet objet est donc traité.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	9.	<p>(256) Exposé des motifs et projets de budgets (EMPD no2) - des charges et des revenus de fonctionnement de l'Etat de Vaud pour l'année 2016 - d'investissement pour l'année 2016 et plan 2017-2020 et Rapport du CE - sur le Programme de législature 2012-2017 - sur l'évolution à moyen terme et l'actualisation de la planification financière, des investissements et de l'endettement et EMPL modifiant la loi du 04.07.00 (LI) - modifiant la loi du 05.12.78 (LPFES) - modifiant la loi du 10.02.?? (LAIH) - modifiant la loi du 18.11.35 (LEFI) - modifiant la loi du 11.02.70 (LOCE) - modifiant la loi du 31.05.05 (LEAE) - modifiant la loi du 25.06.96 (LVLAMal) - modifiant la loi du 24.01.06 (LAPRAMS) - modifiant la loi du 09.11.10 (LHPS) et la loi du 01.07.14 (LAEF) - modifiant la loi du 29.11.61 (AF) - modifiant la loi du 12.09.84 (LLP) et EMPD - fixant, pour l'exercice 2016, le montant limite des nouveaux emprunts contractés par l'Etat de Vaud, ainsi que le montant limite de l'avance de trésorerie que l'Etat peut accorder à la CEESV - fixant, pour l'exercice 2016, les montants maximaux autorisés des engagements de l'Etat par voie de prêts, de cautionnements et d'arrière-cautionnements conformément à la loi du 12.06.07 sur la LADE - fixant, pour l'exercice 2016 le montant maximum des garanties que le CE peut octroyer au nom de l'Etat pr les emprunts contractés - par des établissements sanitaires privés - par des établissements socio-éducatifs - par les institutions socio-éducatives - reconnus d'intérêt public afin de financer leurs investissements - fixant la contribution ordinaire de l'Etat au budget annuel de la FAJE pr la période d'août 2016 à juillet 2017 - accordant au CE un crédit add. de CHF 1'890'000.-- au crédit d'ouvrage destiné à financer l'agrandis. du Centre d'enseign. postobligatoire de Nyon pr l'acquisition du bien-fonds No 536 et Rapp du CE sur le postulat P.-A. Pernoud (5_POS_144) - sur la motion G.-P. Bolay (15_POS_100) et Rép. du CE à la question G. Schaller (5_QUE_030)(1er débat)</p> <p>(1er débat) : après une discussion générale d'entrée en matière sur le budget 2016, celle-ci est acceptée par 108 oui et 4 non.</p> <p>Etude des projets de lois, avec vote d'entrée ne matière sur chaque loi : LI : entrée en matière acceptée. Art. 103a accepté. Art. 111 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. LPFES : entrée en matière acceptée. Art. 7 accepté. Fin du 1er débat. LAIH : entrée en matière acceptée. Art. 43c</p>	DFIRE.	Buffat M.	02/12/2015

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		accepté. SP 005, RB 3030, amdt Epars (+120'000) refuse par 52 oui, 61 non et 4 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 52 oui, 61 non et 6 abstentions; RB 3636, amdt Keller (+524'000) refusé par 38 oui, 69 non et 9 abstentions. SP 005 accepté.			
RENV-T	10.	(230) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Valérie Schwaar et consorts au nom de la Commission de gestion - Anticiper : maître-mot en vue des futurs investissements importants du canton	DFIRE.	Schwaar V.	02/12/2015
RENV-T	11.	(15_INT_379) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat - Le Conseil d'Etat est-il décidé à favoriser l'attractivité de notre canton ?	DFIRE.		02/12/2015
RENV-T	12.	(15_INT_368) Réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation Nicolas Rochat Fernandez et consorts au nom du groupe socialiste - Toit du nouveau Parlement : quelle exemplarité ?	DFIRE		02/12/2015
RENV-T	13.	(15_INT_424) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alexandre Berthoud et consorts - Projet de loi fédérale sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles - comment le Canton de Vaud se prépare-t-il à la modification du cadre législatif ?	DFIRE.		02/12/2015
RENV-T	14.	(15_POS_150) Postulat Jessica Jaccoud et consorts - Pour un dispositif alerte enlèvement efficace (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			02/12/2015
RENV-T	15.	(15_POS_149) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts - Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV) doit désinvestir les énergies fossiles ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signaures)			02/12/2015
RENV-T	16.	(15_MOT_077) Motion Lena Lio et consorts - Pour des subventions cantonales respectueuses de l'égalité entre les femmes et les hommes (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			02/12/2015
RENV-T	17.	(257) Exposé des motifs et projet de loi modifiant l'art. 19 al.2 LEDP et rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Golaz « Pour réduire le délai entre l'élection générale et l'entrée en fonction des nouveaux élus » (12_POS_001) (1er débat)	DIS.	Tosato O.	02/12/2015

Séance du Grand Conseil

Mardi 1 décembre 2015

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	18.	(15_MOT_068) Motion Jean-François Cachin et consorts - oui à un ASP dans un véhicule lors des contrôles radars immobiles pour excès de vitesse sans interception des contrevenants	DIS	Chapalay A.	02/12/2015

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :